

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL40

présenté par

M. Cordery, Mme Lemaire, M. Le Borgn', M. Arnaud Leroy et M. Amirshahi

AVANT L'ARTICLE 20 AA

Dans l'intitulé du chapitre II, substituer aux mots : « Le Haut Conseil », les mots :
« L'Assemblée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.